

# L'identification numérique dans les secteurs des boissons alcoolisées et du cannabis

Réduire la fraude, protéger  
les clients et les employés,  
et accélérer les transactions

Le point de vue d'Interac Corp.



« La vérification de l'âge d'un client représente un élément fondamental pour de nombreuses transactions. Jusqu'à tout récemment, la présentation d'une pièce d'identité physique constituait le seul choix pour respecter cette exigence. »

# Introduction

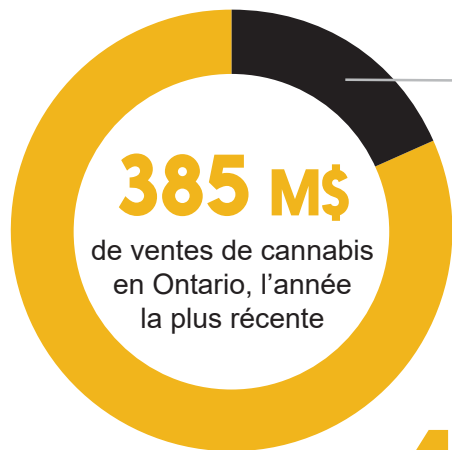
Le commerce de détail des boissons alcoolisées a connu de nombreuses transformations au fil des décennies, tandis que celui du cannabis, qui a récemment été légalisé, en est sans doute à sa toute première. Cependant, malgré leur différence d'âge, ces deux substances étroitement contrôlées doivent au même moment déterminer la façon de faire des affaires dans un monde façonné à la fois par le commerce électronique et par une pandémie inattendue. Pour relever ce défi, l'identification numérique a un rôle important à jouer. La vérification de l'âge d'un client représente un élément fondamental pour de nombreuses transactions au sein de ces secteurs (dans le cadre de chacune des quatre millions de transactions annuelles liées au cannabis en Ontario,\* par exemple). La présentation d'une pièce d'identité physique, comme un permis de conduire, était jusqu'à tout récemment le seul choix pour respecter cette exigence. Cependant, l'identification physique a des limites : elle est connue pour être vulnérable à la fraude, elle est peu pratique et elle ralentit les transactions pour les commerçants et les clients. Elle comporte un risque de transmission virale (lorsqu'on passe une carte d'identité à un caissier à des fins d'inspection) et elle porte atteinte à la vie privée en fournissant des renseignements qui ne sont pas strictement nécessaires à la vente, comme le nom et l'adresse d'un client. Comme nous le verrons dans ce livre blanc, l'identification numérique pourrait combler toutes ces lacunes, ce qui aiderait les détaillants des secteurs des boissons alcoolisées et du cannabis à servir leurs clients plus efficacement que jamais.



\* [Bilan de l'exercice \(2019-2020\): Première année de commerce légal du cannabis en Ontario](#); publié par Ontario Cannabis Store (OCS)

# Quelle est l'ampleur de ce problème?

À l'heure actuelle, les ventes de boissons alcoolisées au Canada entraînent des millions de vérifications d'identité par les détaillants, dont plus de 13 millions en Ontario seulement l'an dernier.\* Bien que les ventes de cannabis soient encore loin des ventes de boissons alcoolisées, la part des transactions de cannabis effectuées en ligne est déjà importante. Chaque vente, en ligne ou en personne, nécessite une vérification de l'identité. Grâce à la numérisation, l'élimination des coûts, du temps et des risques liés à ce processus représente une occasion en or pour les détaillants et les consommateurs.



**18 %**  
des ventes effectuées en ligne



**4 millions**

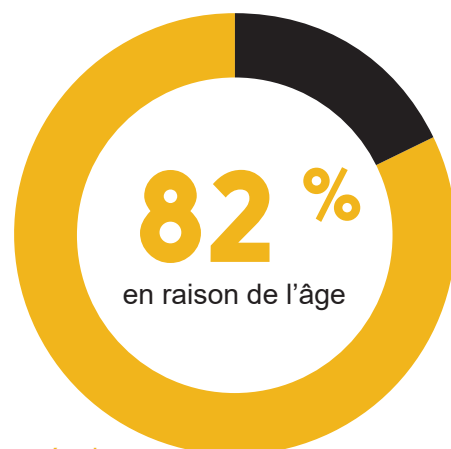
de transactions par année  
Chaque transaction nécessite une vérification de l'identité



**13,1 millions**

de vérifications d'identité effectuées par la LCBO en 2018 et en 2019

**242 000**  
refus



\* Programme de service responsable 2020; publié par LCBO

Les faits dans le graphique : Bilan de l'exercice (2019-2020); Première année de commerce légal du cannabis en Ontario; publié par Ontario Cannabis Store (OCS)

# Comment l'identification numérique peut aider

Un document d'identification vérifiable et entièrement numérique offre plusieurs avantages importants des deux côtés du comptoir de vente au détail (en ligne ou en personne).

## Détaillants

L'identification numérique permet de **réduire les fraudes d'identité**, ce qui permet aux détaillants de confirmer l'identité de chaque client avec un haut niveau d'assurance.

L'identification numérique permet de **réduire les coûts et d'améliorer les chiffres de ventes**. Les détaillants n'ont pas besoin d'investir dans de nouvelles technologies coûteuses, comme les lecteurs de code d'identification, et peuvent traiter les ventes plus rapidement.

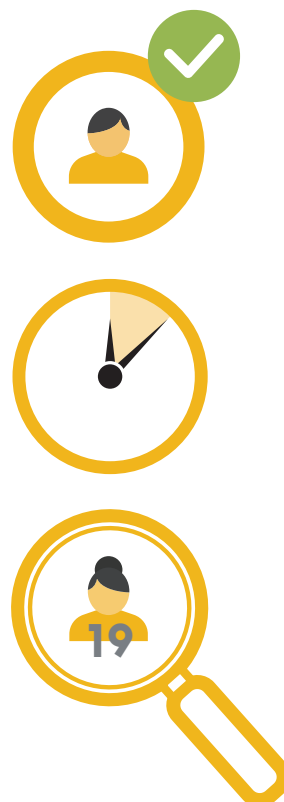
L'identification numérique permet de **réduire les risques**, en veillant à ce que les clients aient atteint l'âge légal et en protégeant les détaillants de la responsabilité légale dans les cas où un commis pourrait ne pas avoir reconnu une fausse pièce d'identité physique.

## Utilisateurs

L'identification numérique permet d'**améliorer la confidentialité et la sécurité des données**, en exigeant que les clients communiquent uniquement les renseignements minimaux pour prouver leur âge (au lieu de communiquer l'intégralité des renseignements de leur permis de conduire), transmis dans un format cryptographique et entièrement sécurisé illisible par le vendeur.

L'identification numérique permet d'**offrir une commodité accrue**. C'est donc une chose de moins à porter (et peut-être à perdre), et il est beaucoup plus facile d'utiliser l'option sans contact à partir de son téléphone que de fouiller dans son portefeuille pour trouver une pièce d'identité physique.

L'identification numérique permet d'**accélérer les achats en ligne**, puisqu'une vérification de l'identité peut être effectuée presque instantanément au moment de la commande plutôt que manuellement lorsque les biens sont livrés.



# Utilisation de l'identification numérique : la marche à suivre

## Étape 1 : Ouverture du portefeuille numérique

Une cliente arrive à la caisse avec le vin qu'elle a choisi pour le souper de ce soir. Lorsqu'on lui demande une preuve d'âge légal, elle sort son appareil mobile et ouvre son portefeuille numérique.

## Étape 2 : Choisir l'option sans contact ou de numérisation

La caissière demande à la cliente si elle préfère fournir la pièce d'identité de son portefeuille numérique au moyen de l'option sans contact ou de numérisation. La clientèle choisit alors l'option sans contact et la sélectionne dans son portefeuille numérique.

## Étape 3 : Authentification

La caissière présente le terminal à la cliente, qui utilise l'option sans contact de son appareil mobile pour présenter une preuve d'âge légal. Cette « preuve cryptographique »\* est ensuite vérifiée de façon sécurisée auprès d'une source fiable (p. ex., une base de données du gouvernement) pour une confirmation immédiate de l'identité.

## Étape 4 : Paiement au moyen d'un portefeuille numérique

Après avoir reçu son avis de confirmation, la cliente paie son vin au moyen de son portefeuille de paiement numérique et souhaite une bonne journée à la caissière.



Le processus est semblable pour les **achats en ligne**, à la différence que la preuve cryptographique de l'âge légal serait téléchargée sur un site directement à partir de l'appareil d'un client par l'intermédiaire d'Internet, plutôt qu'en utilisant l'option sans contact ou de numérisation d'un code bidimensionnel sur un téléphone en personne.

\* Voir la page suivante



## Qu'est-ce qu'une preuve cryptographique?

Les preuves cryptographiques permettent à une personne de prouver à une entité (p. ex., un commerçant) qu'elle dispose d'une preuve des renseignements demandés (p. ex., l'âge) sans avoir à révéler ces renseignements. Le commerçant vérifie la preuve auprès d'une source fiable (p. ex., une base de données du gouvernement) et traite l'opération.

# Nos principes

Il est facile de discuter de l'identification numérique de manière théorique, mais il est beaucoup plus complexe de concevoir une architecture et de mettre en œuvre un système d'identification numérique complet, sécuritaire et durable. Pour ce faire, il faut suivre un ensemble de principes clairement définis. Selon nous, cinq principes sont essentiels :





## Contrôle par l'utilisateur et commodité

Personne ne veut confier ses renseignements personnels à un système si les données doivent être transférées et stockées par de nombreuses parties, surtout si cela se fait à l'insu de l'utilisateur et sans son consentement exprès. En plus de veiller au contrôle par l'utilisateur, un système d'identification doit être commode et facile à utiliser. Si ce n'est pas le cas, les gens, qui sont nombreux à être déjà habitués aux applications intuitives des appareils mobiles, ne voudront pas l'adopter.

## Normes et ouverture

Dans un système dynamique, il est difficile de prédire l'avenir. Il est donc important d'établir des solutions qui sont conformes à des normes acceptées de façon universelle. Non seulement cela permet-il d'éliminer des dépenses liées à l'établissement du système de base et à l'adaptation de solutions ou à la création de solutions ponctuelles par la suite, mais cela permettra aussi de relier à la solution initiale des solutions créées par d'autres à l'avenir. L'ouverture favorise l'adoption, l'innovation et la souplesse.

## Omniprésence

Lorsque les gens doivent créer différents identifiants et mots de passe pour tous les services publics et privés auxquels ils doivent accéder, les menaces à la sécurité augmentent, car ils vont le plus souvent

se limiter à un seul identifiant, facile à mémoriser (et facile à deviner). De plus, un identifiant numérique ne donnant accès qu'à un nombre limité de services ne suscitera probablement pas une grande adhésion. Un système omniprésent sera donc plus commode et plus sécuritaire.

## Marque de confiance

Aucun utilisateur n'est susceptible d'adopter une solution d'identification conçue ou maintenue par une organisation en laquelle il n'a pas confiance. La question de l'identité est trop importante et les répercussions du vol d'identité sont trop grandes pour s'en remettre au hasard. De plus, l'établissement d'une solution à grande échelle (et omniprésente) exige la coopération et la coordination de nombreux intervenants, et ces derniers doivent pouvoir se faire confiance, et avoir confiance en l'organisation dirigeant cette initiative.

## Sécurité par l'abstraction

Même avec les meilleurs contrôles par l'utilisateur, certaines données d'identification doivent faire partie des transactions de tout écosystème. L'une des façons les plus efficaces de sécuriser ces données est de les rendre « abstraites » en remplaçant un identifiant privé par un identifiant public (comme l'adresse de courriel d'une personne), ou par un numéro aléatoire utilisé comme une sorte de jeton autorisé aux fins de la transaction, et utilisé à aucune autre fin.

# Conclusion

En s'appuyant sur un ensemble de principes fondamentaux comme ceux présentés ici, la transition de l'identification physique traditionnelle à l'identification numérique hautement sécurisée, résistante à la fraude et pratique pourrait permettre de répondre à bon nombre des défis les plus complexes auxquels font face les détaillants des secteurs des boissons alcoolisées et du cannabis, tant dans leur environnement réel que dans leurs canaux en ligne. La réduction des risques et des coûts, l'accroissement du rythme des ventes et la satisfaction des clients comptent parmi les avantages concrets pouvant être saisis par les entreprises et les gouvernements qui sont prêts et disposés à concrétiser ce potentiel. Entre-temps, les secteurs des boissons alcoolisées et du cannabis ne représentent que deux des nombreux secteurs qui seront soutenus et améliorés grâce à l'identification numérique. Nous explorerons d'autres secteurs et leurs cas d'utilisation dans des livres blancs à venir.

Si vous souhaitez collaborer avec Interac au sujet de l'avenir de l'identification numérique, écrivez-nous à [digitalid@interac.ca](mailto:digitalid@interac.ca)

« La réduction des risques,  
la réduction des coûts,  
l'accroissement du rythme  
des ventes et la satisfaction  
des clients comptent parmi  
les avantages concrets  
pouvant être saisis. »



**Pour en savoir plus sur ce sujet, visitez  
le site [innovation.interac.ca](https://innovation.interac.ca).**

**Publication : août 2020**

**Copyright © Interac Corp., 2020. Tous droits réservés.**

**Le logo *Interac* est une marque déposée d'Interac Corp.**

Sauf dans la mesure permise par la loi, le présent document ne peut être reproduit ou transmis, en tout ou en partie, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, sans le consentement autorisé d'Interac Corp. Le présent document est fourni à titre indicatif uniquement, et Interac Corp., en le publiant, ne garantit aucunement que les renseignements qu'il contient sont ou resteront exacts. Interac Corp., y compris ses agents, ses dirigeants, ses actionnaires et ses employés, ne peut être tenue responsable envers toute partie de toute perte ou de tout dommage, quels qu'ils soient, se basant sur l'hypothèse de la fiabilité de l'information contenue dans le présent document.